

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant Deux tableaux
anciens offerts en vente par
M^r Ad. Pierret, à Bruxelles

no 1500.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Donné versé en donis l'ode range no. 1500

7 june 1935

Stamely

M^r Ad. Pierret - 2 tabl. anciens.

Adolphe Pierret C.

Inspecteur à la Direction de l'Exploitation
des chemins de fer du Grand Central Belge.

A Messieurs les Membres de la
Commission du Musée Royal
de peinture
E/V.

Messieurs

Le Soussigné à l'honneur de
vous présenter en vente deux
tableaux représentant :

Le premier une Vierge à l'enfant
Jésus attribué à Hans
Hemmeling, tableau pour lequel
il demande le prix de 2.500 frs.
(Deux mille cinq cents francs)

Le second une madone de
école italienne pour lequel il
demande le prix de 1.200 francs.
(Douze cents francs)

Il a l'honneur de vous prier, Messieurs,
de vouloir bien examiner ces tableaux

Dans votre plus prochain courrier
je vous en ferais connaître
votre désir.

Il vous prie d'agréer, Messieurs,
l'expression de ses sentiments
de haute considération.

W. Wauters

E/V. le 3 Août 1874

M. D. Pierron
39. Rue de la Courbe
L. Gilles.

Adolphe Pierret C.

Inspecteur à la Direction de l'Exploitation
des chemins de fer du Grand Central Belge.

S^t Gilles, rue de la Source, 39.

de présenter l'expression de
un plus distingué à M. Stierman
je prie de vouloir bien remettre au
posteur la réponse sur la demande que j'ai
soumise à la Commission du Musée.

Excusez-moi, je vous prie, si je suis importun,
mais je dois m'absenter pour q. q. temps & je
serais désireux d'être fixé sur cette affaire avant
de quitter Bruxelles.

N^o 1500.

Monsieur Stienon
Secrétaire du Musée
E. r.

Suivant des renseignements qu'a
bien voulu me donner M^r Bullens,
Conservateur à la bibliothèque Royale,
la Commission du musée de peinture
prend décision, ce jour, sur deux
tableaux que j'ai eu l'honneur de
présenter à son assemblée la semaine
dernière.

Je vous serais très-obligé,
Messieurs le Secrétaire, de vouloir

me faire savoir par le porteur
de la présente, soit verbalement
soit par écrit, la décision
qui aura été prise par
ces Messieurs.

En vous remerciant à
l'avance de votre bienveillante
obligance, je vous prie de
vouloir bien agréer l'assurance
de mes sentiments les plus
distingués

A. Pierret

A. Pierret. rue Belliard 88

E/v le 12/8. 1874

N^o 1500

Paris. 11 mai 1874

M^r A. Pierrat
89. Rue de la Source

J'ai l'honneur de
vous informer en réponse
à v^{re} l^{re} du 3 de ce mois
que la Com^{te} Directrice des
Musées seules disposée à
acquiescer le tableau (La
Vierge & l'Enfant Jésus)
que vous attribuez à
Hemling, si vous voulez
consentir à lui céder cette
peinture pour la somme
de Douze Cents francs. Cette
offre ne fait sous réserve
de l'approbation ministérielle.

La Commission ne peut
pas que le second tableau
dont vous proposez
égaleme^{nt} la cession
puisse couvrir au même

Bien sûr, je vous prie,
M^{rs}, avoir l'obligeance
de me faire connaître
votre décision & après
l'esp. de mon considération
à en distinguer.

Le Secrétaire
R^h

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1500

Monsieur

Le prix de 1200 francs qui
m'est offert pour la madone gothique
que j'ai eu l'honneur de soumettre
à l'agréation de la Commission
du Musée de peinture et de sculpture,
ne peut me convenir, j'ai amateur
en ville pour le prix de 1500 fr.

Je ne consentirai à m'en
défaire qu'au prix de deux mille
francs.

Si la Commission croyait
ne pas devoir me donner ce prix

je vous prie de vouloir bien me
le faire savoir aussi tôt que
possible, afin que je puisse faire
reprandre les deux toiles qui ont
été soumises à la Commission.

Mon intention est de les
soumettre à la Commission du
musée d'Anvers qui, d'après
ce que me affirme un ami qui
habite cette ville, me donnera
certainement deux mille francs
pour la Vierge gothique, si
pas davantage.

Veuillez bien, je vous prie,

Monsieur le Secrétaire, agréer
l'expression de mes sentiments
distingués

J. Vissers

St Gilles le 16 Août 1874

Bruxelles, 20 août 1874

à Mr. A. Piereux

J'ai communiqué à la
C^{or} Directrice la lettre que
vous m'avez fait l'honneur
de m'adresser le 16 d^{er}
mois.

La C^{or} me charge de
vous informer qu'elle
regrette de ne pouvoir
payer la somme qu'elle
vous a proposée pour le
tableau gothique repré-
sentant: La Vierge avec
l'Enfant Jésus.

Je conserve en consé-
quence, à votre disposition
les deux ouvrages joints
à votre lettre du 3^e août
et vous prie, elle d'agréer
l'ass. de ma C^{or} distinguée
Le Secrétaire
JH

Monsieur Stiehon

Secrétaire du Musée de peinture
et de sculpture

6/11

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1500

J'ai tardé à répondre à votre
dernière lettre, parce que j'ai
dû voir le propriétaire de
la madone à l'enfant Jésus
que j'ai soumis à l'acceptation
de la Commission du Musée
de peinture et de sculpture.

Ce Monsieur consent à
vous céder ce tableau pour
le prix de douze cents

francs que vous lui offrez
Veuillez bien, je vous prie,
Monsieur le Secrétaire, faire
voter le plus possible le
réglement de cette affaire
et agréer l'expression de nos
sentiments les plus distingués

Wunt

Brunetta le 24 Août 1874

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1100.

Brux. 27 chris 1884

à Mr. Pierres

J'ai l'honneur de vous
accuser la réception de
votre lettre du 24 de ce
mois, par laquelle vous
m'informez que vous
acceptez l'offre de 1200
francs qui vous a été
faite par la Com. Dir. et
pour le tableau repré-
sant: la Vierge & l'Enfant
Jésus.

J'aurai soin, Mr. D.
de communiquer votre réponse
à la Commission et à la
première réunion et vous
prie d'agréer l'impression de
mes sentiments distingués
Le Secrétaire
P.

N° 100.

J'ai l'honneur de prier
Monsieur Stiehon, Secrétaire
du Musée de peinture et de sculpture,
de vouloir bien remettre au
porteur de la présente celui
des deux tableaux que j'avais
soumis à la Commission et
qui n'a pas été accepté.

La présente lui tiendra lieu
de reçu.

Bruxelles le 27 août 1874



W. Vermeir

Bruxelles le 3 Septembre 1874

N° 1500



Nous soussignés Louis Janssens
et Maximilien Janssens, déclarons
avoir reçu de Monsieur Gustave
Raucq, la somme de deux cents
francs (200), pour laquelle somme
nous donnons en garantie 1 tableau
que nous attribuons à Hemling et
représentant la Vierge et l'enfant
Jesus; et que nous avons présenté
au musée pour la valeur ci-dessus.
Si au 15 Septembre nous n'avons
pas restitué cette somme à Monsieur
Gustave Raucq, nous lui déléguons
tous nos droits sur ce tableau,
ou sur la somme qui doit en pro-
venir.

L. Janssens

Max Janssens

n° 1500

Monsieur le Secrétaire

Je prends la liberté de venir solliciter une demande de renseignements de votre bienveillante obligeance, la voici.

La personne qui m'a chargé de présenter à l'agréation de la Commission du musée de Peinture la Vierge à l'enfant Jésus a pour laquelle il m'a été offert frs. 1200, 00, me prie instamment de vouloir lui faire connaître quand elle pourra toucher cette somme.

Comme c'est un renseignement
qu'il m'est impossible de lui donner,
j'ai l'honneur de venir vous prier
de vouloir bien me mettre à
même de la Satisfais

Agacé, je vous prie, Monsieur
le Secrétaire, avec mes remerciements
anticipés, l'expression de mes
meilleurs sentiments

Veuillez

Une réponse verbale au porteur
serait parfaitement suffisante.

E/V le 10 ⁷br 1874

N° 1500

Brun. 10 Sept. 1874
à M^{re} A. Pierret

~~En rép. à v^{re} l^{re} du 24~~

Comme suite à ma lettre
du 22 août D^r, j'ai l'honneur
de vous informer que les
C^{rs} D^{rs} a maintenu dans
la séance du 9 de ce mois
la résolution relativement
à l'acquisition au prix de
1200 francs des tableaux
gothiques (La Vierge &
l'Enfant Jésus) que vous
avez soumis à son examen.

La Commission vient de
s'occuper cet achat à
l'approbation du Gouverne-
ment et dès qu'elle sera
autorisée, elle s'empresse
de vous adresser le modèle
de la déclaration à fournir

pour la liquidation de
la dette dont il s'agit.

Je vous prie, etc.
d'agréer l'ass. de ma
très haute distinction.

Le Secrétaire

W

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 1100.

Brux. 12 Sept. 1874

à M^{le} Ministre Inf
l^r Intérieur

Nous avons l'honneur
de vous prier de vouloir
bien nous autoriser à
acquiescer, au prix de 1200
francs, un tableau de
l'Ecole de Quentin Matsys,
représentant: la Vierge
et l'Enfant Jésus,
peinture qui porte bien
le caractère de l'époque
et qui nous a paru offrir
un intérêt pour la Collection
des œuvres de nos maîtres
primitifs.

Veuill. agr.

Le Secrétaire. Le Prince
H. L. V.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des

LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

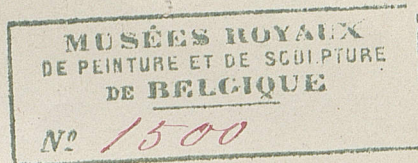
N^o 16,697

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 18 septembre 1874.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, en réponse
à votre lettre du 12 de ce mois, que je vous autorise
à acquérir, pour le musée de l'Etat, le tableau
de l'Ecole de Quinten Metsijs, dont il s'agit.
Agréez, Messieurs, l'assurance de ma con-
sideration distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

J. Delcour

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture, etc.
(M. Gallait, Président).

Brux. 22 Jan 1844

à M^r Pierré

Vous savez l'homme
de vous informer que le
tableau de l'Ecole flamande
(XV^e Siècle) représentant
la Vierge & l'Enfant Jésus
est définitivement acquis
pour le Musée de l'Etat
au prix de 1200 francs.

Vous trouverez ci-joint
le modèle des conditions
d'acquisition qu'il y
aura lieu de nous faire
mettre pour obtenir le
liquide de la somme
dont il s'agit.

D'après ce que nous
vous avez fait connaître
le tableau ne nous appar-
tenant pas, il conviendra
que les pièces nécessaires

H. 154
H.

Ci-dessous sont signées
par le propriétaire actuel
de l'ouvrage cité aux
Ann.

Recueil. sign. par
l'Ép. de M^{re} de
distinguer.

Julia C. de Dér.
Le Secrétaire.

JK

68
4. 59

Entre M^{re} Louis Gallant, Président de l'Ép.
Cassanville de.

AU BOUQUINISTE
LIBRAIRIE ANCIENNE
ET MODERNE

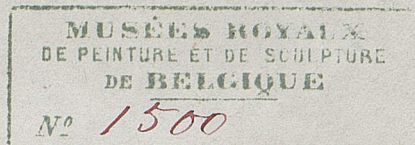
Salle de Ventes Publiques
DE LIVRES ET OBJETS D'ART

L. JANSSENS

91, RUE HAUTE, 91

BRUXELLES

Bruxelles, le 26 Septembre 1874.



Mon cher Monsieur Pierrat

Au moment de la signature des pièces
réclamées par S. M. les Musées de peinture
et de Sculpture pour obtenir la liquidation du
tableau gothique représentant la Vierge et
l'enfant Jésus; que vous avez bien voulu vous
charger de vendre; mon frère a manifesté
le désir de conserver ce tableau pour lui,
comme souvenir de feu notre père.

Je viens en conséquence vous prier, mon cher
Monsieur, de vouloir bien retirer ce tableau
pour le remettre à mon frère.

Veuillez agréer mes excuses pour les embarras
et les démarches que je vous ai occasionnées à
ce sujet; Je vous remercie bien sincèrement de
votre bienveillant et obligeant concours et
Je vous prie de croire à tout mon dévouement.

L. Janssens

Libraire rue Haute 91
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1500

A Monsieur Stiemon

Secrétaire des musées de
Peinture et de Sculpture

67

Veillez trouver ci-joint une lettre
de M^r Janssens par laquelle il me
monde qu'un de ses frères désire tenir
pour lui, comme souvenir de feu son
père, la Vierge à l'Enfant Jésus
que l'on m'avait chargé de vous
présenter en vente.

Je vous prie en conséquence de
vouloir bien faire remettre ce tableau
au porteur de la présente afin de le
remettre à M^r Janssens conformément
à son désir.

J'ai à vous prier, Monsieur le
Secrétaire, de vouloir agréer toutes
mes excuses pour les peines & les
embarras que je vous ai occasionnés
avec cette affaire, en même temps
que mes remerciements pour votre
bienveillante obligeance.

Veuillez recevoir l'expression de
mes sentiments les plus distingués

J. Vassier

S^t Gilles. le 28 Septembre 1874.

N^o 1500

Monsieur Stienon
Secrétaire des Musées de
Peinture & de Sculpture
E. V.

J'ai l'honneur de vous prier
de vouloir laisser enlever par
le porteur de la présente, le tableau
attribué à Heunmeling que
j'ai présenté à la Commission
du Musée.

La famille Jousseis, à la
quelle ce tableau appartenait,
m'informe que par suite du
retard qui en a été apporté dans

la solution de cette affaire,
elle ne peut plus maintenant
son offre de vente: elle
m'aurait fait part de cette
décision plus tôt, mais il lui
a paru que le marché ne
pourrait ^{être} considéré comme conclu
qu'après la signature du
contrat par les deux parties,
c'est pourquoi elle a attendu
jusqu'au moment de la signature
de cette pièce.

Le tableau, me dit-on, est
actuellement la propriété de

M^r Raucq, qui a avancé les
fonds à la famille Janssens.

Je vous réitére mes regrets,
Monsieur, pour tous les ennuis
que je vous occasionne avec
cette affaire, mais vous
reconnaissez que n'étant pas
le propriétaire de ce tableau
je ne puis faire autrement
que de me conformer aux
intentions de la famille Janssens.

Agreez, je vous prie,
l'assurance de ma parfaite
considération

St Gilles 30 Juⁿ 1874

Wendy

N^o 1500

Monsieur Stienon Secrétaire des
Musées de peinture & de Sculpture
E/V.

Désirant faire aboutir par mes soins
la vente du tableau gothique dont je me
suis occupé jus qu'à présent, j'ai prié
M. Raucq, que vous avez vu au
Musée la semaine dernière, ainsi que
les M. M. Janssens de se réunir hier
à dimanche et voici quel a été le résultat
de notre entretien.

Les M. M. Janssens ayant un besoin
très pressant d'argent & désirant
réaliser dans un délai aussi bref
que possible le prix de 1200 francs
offerts pour le Musée, ont cédé aux
instances de M. Raucq qui, étant
très-ami du tableau pour sa
galerie, a prié les M. M. de lui céder
au même prix en lui ^{les avait remises}
qu'ayant de recevoir ^{du jour au lendemain} ~~cela~~ ^{cela} ~~travaillait~~
long temps encore alors surtout qu'il
croyait qu'il n'y avait pas de fonds
disponibles en ce moment: les frères
Janssens ayant des obligations à
M. Raucq et désirant lui être agréable

pour l'avenir, ont accédé à la demande
et ont imaginé pour rentrer en possession
du tableau, les prétextes qui ont
donné lieu à mes deux dernières
lettres.

J'ai fait remarquer qu'aux termes
de la loi toute promesse de vente engageait
le vendeur; or, dans l'espèce, il résulte
évidemment de la correspondance que
j'ai eu l'honneur d'échanger avec vous,
qu'il y a promesse de vente et que
je suis engagé vis à vis de la
Commission qui ne reculera certai-
nement pas sur une discussion de l'espèce
tout au point de vue du principe
qu'au point de vue légal.

M^r. Raucq s'est rendu à mes
observations et de concert avec les frères
Janssens, il m'a prié de vous exposer
l'affaire tout en vous priant de
considérer la démarche comme une
simple lettre, avec
leurs annexes, comme une simple promesse.

Pour hâter autant que possible
la liquidation du prix du tableau
en question, les frères Janssens m'ont

renvoyé une autorisation écrite pour que
je fasse la vente en mon nom propre.
Si il était nécessaire de joindre cette
autorisation aux pièces ci-jointes, je vous
préviendrais me le renvoyer par le
porteur et je m'empresserais de vous
l'envoyer.

Les frères Janssens se trouvant
toujours dans un besoin pressant
d'argent, je sollicite votre bienveillant
concours pour que la liquidation des
1200 frs se fasse dans le délai
que vous avez indiqué à M^r. Raucq.
J'ai une belle fière, M^r. Moreau,
qui est conseiller à la Cour des
Comptes; si vous estimez que son
appui peut être de nature à hâter
la solution de cette affaire, je vous
serais obligé de me le faire savoir
pour aller le trouver à cette fin.

Enfin, je vous prie, agréer
l'assurance anticipée de ma gratitude
et l'assurance de ma parfaite
considération.

E/V le 3 Octobre 1874

M. Janssens

Entre Monsieur Edouard Fétis, membre
Délégué de la Commission Directrice des Musées
Royaux de Peinture & de Sculpture, à Bruxelles, d'une
part et Monsieur Adolphe Pierret, Inspecteur
à l'Administration du chemin de fer Grand-
Central Belge, à Bruxelles, d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit:

M^r. Adolphe Pierret cède aux dits musées pour
la somme de douze cents francs (frs. 1.200.^u) un tableau
de l'Ecole Flamande du XV^e siècle, représentant
la Vierge à l'Enfant Jésus. Ce tableau, peint sur
bois, mesure soixante cinq centimètres de hauteur
sur cinquante-neuf centimètres de largeur

Il a été en double à Bruxelles le 6 Octobre 1874

Le Membre Délégué

E. Fétis

Le Contractant de Seconde part

Wierich

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par les
Musées Royaux de Peinture et de Sculpture la
somme de douze cents francs (p. 1200...) pour
cession d'un tableau de l'Ecole Flamande
du 15^e siècle, représentant la Vierge &
l'Enfant Jésus

Bruxelles le 6 Octobre 1874

Wiss

Au vu de la présente déclaration
s'élevant à la somme de douze
cents francs.

Le Secrétaire.

W. Stieven

Le Président

Louis Tattet

AU BOUQUINISTE
LIBRAIRIE ANCIENNE

ET MODERNE

Salle de Ventes Publiques

DE LIVRES ET OBJETS D'ART

L. JANSSENS

91, RUE HAUTE, 91

BRUXELLES

Bruxelles, le 7 octobre 1874

N° 1500

Les soussignés Janssens Louis,
Libraire et Janssens Maximilien, Peintre-
Décorateur, tous deux à Bruxelles, auto-
risent par la présente M^r Wolphe Pierret
Inspecteur à l'ordonⁿ du Grand Central Belge,
à Bruxelles, à vendre en son nom propre
un tableau Gothique de l'école flamande
du XV^e siècle, représentant la Vierge et
l'Enfant Jésus, tableau qui est leur propriété
personnelle.

Ils autorisent également M^r Pierret
présumé, à toucher la somme de douze
cents francs représentant le prix d'achat
de ce tableau et à en donner quittance.

à Bruxelles le 7 octobre 1874.

Janssens

Max Janssens

N^o 1500

J'ai l'honneur de prier M. Stiegon,
Secrétaire des Musées de peinture &
de Sculpture, de vouloir bien me
faire connaître à quoi en est l'affaire
du tableau gothique.

Vous m'excusez si je vous importune
à ce sujet, mais je suis assailli à
chaque instant par les frères Janssens
qui se trouvent dans un besoin
d'argent excessivement pressant; ils
ont des traites à payer qui
sont même sur le point d'être
protestés, et ils attendent après
l'argent de la vente du tableau
comme après la manne.

Vous m'obligerez donc infiniment
en me donnant une réponse verbale
par le porteur.

Je vous prie d'agréer l'assurance
de mes sentiments les plus distingués.

W. Verelst

E/V le 7/10 1874

Brux. 7 Oct. 1874

à Mr le Ministre de
l'Intérieur,

Comme suite à votre
lettre du 18 Septembre
et conformément aux
Beaux-Arts, no 16697,
nous avons l'honneur
de soumettre à votre
approbation le contrat
passé avec Mr. Pierrat,
pour la cession au Musée
de l'Etat d'un tableau
ancien représentant: la
Vierge & l'Enfant Jésus
Agé.

Par Le Président

Le Secrétaire.
H

L. Tétin

N° 1500

Monsieur Sténen

Seraient-ils des Musées de
Peinture & de Sculpture
E. V.

J'ai vu Monsieur Moreau
de la Cour des Comptes, qui
m'a promis que les formalités
nécessaires pour la liquidation
des douze cents francs,
seraient accomplies dans un
très-bref délai.

Je vois également, ce matin,
M. Jénatton pour le prier
d'accélérer le plus possible
les formalités à remplir à
la Section des beaux arts.

Je compte, Monsieur le Secrétaire,
sur la continuation de votre
bienveillant concours pour régler
cette affaire à bref délai.

Veillez bien agréer, avec tous
mes remerciements, l'assurance
de mes sentiments les plus
distingués

W. Waring

Le 1^{er} de 8 Octobre 1874

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 10,697

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 13 Octobre 1874.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-jointe dûment approuvée, la Convention réglant les conditions d'acquisition pour les musées de peinture de l'État d'un tableau ancien appartenant à M. Pierret et représentant « la Vierge et l'Enfant Jésus ».

Vous voudrez bien, Messieurs, lorsque vous adresserez les déclarations destinées à la mise en liquidation du prix de cette acquisition joindre à cet envoi, deux expéditions de la dite convention dûment enregistrée. Agréez je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Delaunay

À la Commission directrice des Musées de peinture
et de Sculpture de l'État.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1100

Bruxelles 13 fev 1894

à M^{re} le Ministre P. l'Int^r.

Nous avons l'honneur
de vous adresser les pièces
nécessaires pour la légis-
lation au sujet d'une somme
de fr. 200. - due à M^{re}
Pierrot, pour le ~~service~~
au clergé de l'Etat d'un
tableau au sujet représentant:
la Vierge & l'Enfant Jésus

L. J.

Le Président

Le Secrétaire. L. J.

W. K.

N^o 1500

Monsieur Stenon Secrétaire
des Musées de Peinture & de Sculpture
E/V.

Je prends la liberté de venir
de nouveau vous importuner au sujet
de l'affaire de la Vierge Gothique;
M. Jenatzy m'avait promis que
je recevrais les pièces pour aller
toucher les 1200 francs hier
Mercredi, mais jusqu'à présent
je n'ai rien reçu.

Je vous serais très obligé si
vous voulez bien user de votre influence
pour que cette affaire puisse
s'arranger aujourd'hui, car les frères

Janssens attendent après cet
Argent avec la plus vive impatience
et je sais qu'ils en ont un
besoin extrême; ils ont des haies
à payer aujourd'hui même
et elles seront protestées s'ils
ne paient.

Veuillez donc leur, je vous
prie, Monsieur le Secrétaire,
faire votre possible pour terminer
l'affaire & me donner une
réponse verbale ou écrite par
le porteur pour faire au besoin
des démarches.

Again, je vous prie, avec tous mes
remerciements, l'expression de mes
sentiments les plus distingués

W. Vermy

E/V le 15th 1874.

N° 500

Monsieur Stienon Secrétaire
des Musées de Peinture &
de Sculpture E. V.

Je vous serais bien obligé
de vouloir me faire savoir,
par le porteur, à qui en est
l'ordonnance de paiement des
1200 fr pour le tableau
acquis par la Musée

(Vierge Gothique du XV^e Siècle)

Je suis ravi pour les frères
Janssens qui, comme j'ai déjà
eu l'honneur de vous le dire
précédemment, sont dans une
pénurie extrême d'argent & ont

un besoin très pressant
de ces douze cents francs
pour payer des traites, des
loyers de maison etc.

Quand voyez-vous que
l'ordonnance de paiement puisse
être délivrée

Après, je vous prie,
l'assurance de mes meilleurs
sentiments

Wenig

N^o 1500

Monsieur Seron

Veuillez remettre au porteur de
la présente les pièces que j'ai eu
l'honneur de vous soumettre au su-
jet du tableau présenté par M^{rs}
Puriet, lesquelles suite de mon vœu
sont sans valeur en
vos mains

Ayez toujours l'assurance de
ma parfaite considération

J. Roux Mamy

St. C. 27 St. 1874.